

IVRY

s/SEINE

2018 ► 2020

Plan d'actions ivryen pour l'égalité entre les femmes et les hommes



en 2015, Ivry signait la *Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale*. Cette signature engageait notre collectivité à élaborer son Plan d'actions concrètes pour faire avancer l'égalité sur le territoire ivryen.

Entre juin 2017 et janvier 2018, les Ivryen.ne.s ont partagé leurs constats et ont proposé leurs idées. Elles et ils ont été plus de 200 à répondre au questionnaire en ligne, et plus de 100 à participer aux 10 ateliers « Égalité » proposés dans les Maisons municipales de quartier.

Les demandes des Ivryen.ne.s ont ensuite été exposées aux services municipaux, qui ont sélectionné les actions réalisables.

Le Plan présenté ici est le résultat de ce travail. C'est une nouvelle étape vers l'égalité entre les Ivryennes et les Ivryens. Nous sommes fier.e.s de la partager avec vous !

Bozena Wojciechowski

Adjointe au maire en charge de la
Lutte contre toutes les discriminations

Sommaire

2018-2020 > Plan d'actions ivryen pour l'égalité entre les femmes et les hommes

1 S'engager publiquement pour l'égalité

- 1 • Soutenir les événements annuels du 8 mars, 17 mai, 25 novembre
- 2 • Rendre publique la lutte contre la LGBT+phobie
- 3 • Féminiser les noms de rue et d'équipements publics
- 4 • Adopter des mentions égalitaires dans les formulaires administratifs

2 Soutenir l'engagement politique et citoyen des Ivryennes

- 1 • Soutenir la création d'un local féministe
- 2 • Créer des archives féministes ivryennes

3 Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes

- 1 • Produire annuellement des statistiques sexuées
- 2 • Former les équipes des crèches municipales à l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge
- 3 • Former les équipes des centres de loisirs à la prévention du sexisme
- 4 • Prévenir les violences sexistes et sexuelles auprès des jeunes dans les collèges
- 5 • Prévenir les violences sexistes et sexuelles auprès des jeunes dans les antennes jeunesse
- 6 • Diffuser la culture de la médiation dans les collèges
- 7 • Promouvoir un espace public non sexiste
- 8 • Soutenir le réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales
- 9 • Proposer une rencontre annuelle sur l'information et l'orientation des victimes de violences conjugales
- 10 • Soutenir les victimes de violences conjugales et intrafamiliales par un dispositif de bons de taxi
- 11 • Elaborer l'état des lieux des besoins d'hébergement et de logement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales

4 Promouvoir l'égalité dans l'accès aux loisirs et à la culture

- 1 • Organiser une rencontre professionnelle sur l'égalité et la mixité dans les loisirs et la culture
- 2 • Développer la sélection d'ouvrages et supports antixistes des Médiathèques
- 3 • Créer une « Malle Égalité »
- 4 • Favoriser la fréquentation des équipements culturels par les jeunes parents
- 5 • Proposer un créneau de cinéma adapté aux parents de très jeunes enfants

5 Lutter contre les inégalités dans la sphère familiale

- 1 • Valoriser le partage des tâches et la place des pères dans les supports d'information et de communication
- 2 • Animer des groupes de parole sur le partage des tâches familiales et domestiques
- 3 • Proposer aux jeunes mères un espace de parole et de soutien

6 Lutter contre les discriminations multiples

- 1 • Identifier un réseau de soutien aux droits des résident.e.s étranger.e.s
- 2 • Organiser des actions collectives d'information sur les droits des femmes et des familles

7 Promouvoir l'égalité professionnelle

- 1 • Féminiser les fonctions sur les supports internes et externes utilisés par l'administration
- 2 • Prévenir le sexisme au travail
- 3 • Former les agents aux enjeux de l'égalité professionnelle

Soutenir les événements annuels du 8 mars, 17 mai, 25 novembre

Référent.e de l'action

Secteur Lutte contre toutes les discriminations
/ Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne.

Contexte et description de l'action

Les 8 mars, 17 mai et 25 novembre sont des dates internationalement reconnues et retenues pour afficher publiquement l'engagement, respectivement, pour l'égalité femmes-hommes, contre la LGBT+phobie, et contre les violences faites aux femmes.

Les discriminations liées au sexe, au genre, à l'orientation sexuelle, et à bien d'autres critères se poursuivent. Il est donc essentiel de maintenir notre engagement et de le rappeler régulièrement.

Objectifs de l'action

Il s'agit de poursuivre la sensibilisation du grand public, la valorisation du travail quotidien des institutions et des partenaires, et de celles et ceux qui œuvrent pour l'émancipation des stéréotypes.

Modalité de réalisation

Coordination de l'organisation d'événements en lien avec les services, partenaires et publics.

Elaboration de documents d'information et de communication.

Evaluation de l'action

Nombre de services co-porteurs et partenaires.

Nombre de participant.e.s (% f, % h), dont moins de 20 ans (% f, % h).

1 S'engager publiquement pour l'égalité

Rendre publique la lutte contre la LGBT+phobie

Référent.e de l'action

Secteur Lutte contre toutes les discriminations
/ Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne.

Contexte et description de l'action

Les derniers rapports officiels nous permettent de constater la permanence des discriminations et violences liées à l'orientation sexuelle, malgré leur pénalisation. Ces comportements sont liés aux normes du masculin, du féminin, de la famille, de la sexualité, etc. Pourtant les normes figées font des dégâts, à tous âges. Chez les adolescent.e.s homosexuels ou lesbiennes par exemple, le taux de suicide est cinq fois supérieur que pour la population hétérosexuelle.

Objectifs de l'action

Rendre public l'engagement d'Ivry contre toute forme d'homophobie et de lesbophobie.

Modalités de réalisation

Un événement sera construit chaque année autour de la date internationale du 17 mai.

Evaluation de l'action

Tenue de l'événement, nombre de participant.e.s, % de participant.e.s femmes et hommes de moins de 20 ans, évaluation qualitative relative aux réactions des partenaires et publics.

Féminiser les noms de rues et d'équipements publics

Référent.e de l'action

Direction de la Communication.

Contexte et description de l'action :

La Commission Mémoires a fixé l'objectif de la féminisation des noms de rue et d'équipements publics. En effet, les femmes mêmes savantes, illustres ou créatrices font parties des oubliées de l'histoire. Pour aller contre ce processus d'effacement des femmes, reconnaître leur génie et encourager toutes les femmes, nous nous engageons à les rendre visibles à égalité avec les hommes, par les dénominations attribuées aux rues et aux équipements publics.

Objectifs de l'action

Fixer le nombre de dénominations nécessaires pour arriver à 50 % du total et fixer l'année d'arrivée à 50 %.

Modalité de réalisation

Proposer prioritairement des noms de femmes pour les nouvelles dénominations.

Evaluation de l'action

Progression de la part de noms féminins sur le total des noms de rues et d'équipements.

1 S'engager publiquement pour l'égalité

Adopter des mentions égalitaires dans les formulaires administratifs

Référent.e de l'action

Direction générale de la Ville d'Ivry-sur-Seine.

Contexte et description de l'action

Dans le cadre des ateliers « Égalité », les Ivryennes se sont exprimées sur la persistance dans les formulaires et courriers de services publics et privés, de mentions sexistes, telles que « mademoiselle », « nom de jeune fille ».

La réponse ministérielle n°5128 du 3 mars 1983 (JO du Sénat du 14 avril 1983, page 572 - Femmes : modification d'état civil) affirme que « l'existence de deux termes différents pour désigner les femmes mariées et celles qui ne le sont pas constitue une discrimination à l'égard des femmes puisqu'une telle différenciation n'existe pas pour les hommes [...]. Ces termes constituent un usage qu'aucun texte ne codifie. » De même, les mentions pères et mères, sur les formulaires destinés aux parents, renvoient à une représentation hétéronormée de la famille.

Enfin, de nombreuses habitantes ont fait part de courriers encore établis au seul nom de leur mari alors qu'ils concernent le couple (courriers relatifs au logement, aux comptes bancaires).

Objectifs de l'action

Supprimer la mention mademoiselle de tous les formulaires.

Supprimer la mention « nom de jeune fille » et le remplacer par « nom de naissance ».

Adopter les mentions « parents » plutôt que « père et mère ».

Veiller à la mention des noms des deux conjoints dans les correspondances destinées aux couples.

Promouvoir l'adoption des mentions égalitaires auprès des partenaires.

Modalité de réalisation

Envoyer une note de la Direction générale demandant aux services municipaux de supprimer les mentions incriminées.

Envoyer un courrier du maire aux partenaires afin d'encourager l'adoption de mentions égalitaires.

Evaluation de l'action

Abandon effectif des termes incriminés.

Soutenir l'engagement politique et citoyen des Ivryennes **2**¹

Soutenir la création d'un local féministe

Référent.e de l'action

Service Vie des quartiers / Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne.

Contexte et description de l'action

Le projet de création d'un local féministe émane du travail du comité de quartier Ivry-Port. Il s'agit de soutenir les associations souhaitant s'impliquer au sein de la cité de Fauconnières. Cette cité rencontre d'importants problèmes de tranquillité publique. De plus, les associations du quartier ont besoin de lieux qui leur permettent de développer leur activité.

Le présent projet est celui d'un local partagé entre trois associations : Femmes Solidaires Ivry, Kokoya, et la CNL Fauconnières.

L'association Femmes Solidaires souhaite y développer des actions de solidarités entre femmes et pour les femmes, des permanences de soutien aux femmes victimes de violences, des moments conviviaux d'échanges et de débats, etc.

Objectifs de l'action

Soutenir les initiatives associatives féministes.

Modalité de réalisation

Acquisition des locaux par la Ville et accompagnement des associations par les services municipaux pour leur aménagement et mise en fonctionnement.

Evaluation de l'action

Ouverture des locaux au public.

2 Soutenir l'engagement politique et citoyen des Ivryennes

Créer des archives féministes ivryennes

Référent.e de l'action

Secteur Lutte contre toutes les discriminations
/ Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne.
Services Archives-Patrimoine / Direction de la Communication.

Contexte et description de l'action

L'histoire d'Ivry est marquée par la lutte pour les droits des femmes et pour l'égalité, avec l'inscription en 1929 de Marie Lefevre à la liste des conseillers municipaux, à une époque où les femmes n'étaient ni électrices ni éligibles.

Par ailleurs, le travail en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ne constitue pas une compétence obligatoire des villes. Lorsqu'elles s'engagent en ce sens, les municipalités affichent leur volonté et mettent en œuvre des moyens supplémentaires.

Ainsi, il est proposé que le secteur Lutte contre toutes les discriminations verse annuellement au service Archives-Patrimoine tous les documents relatifs aux événements en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Objectifs de l'action

Il s'agit de valoriser cet engagement ivryen et d'enrichir la mémoire féministe de la Ville.

Modalité de réalisation

Verser annuellement aux Archives-Patrimoine les documents relatifs aux événements féministes ivryens.

Evaluation de l'action

Versement et traitement des documents.

Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes **3**¹

Produire annuellement des statistiques sexuées

Référent.e de l'action

Observatoire des familles / Centre communal d'action sociale.

Contexte et description de l'action

Les métiers, les activités, les loisirs, etc. sont sexués. C'est-à-dire que la pratique de telle ou telle activité est socialement considérée comme normale et valorisante selon que l'on est un homme ou une femme. Ces normes nous influencent, souvent inconsciemment.

Or, le panel de ce à quoi nous accédons influe sur les habilités que nous développons, sur notre santé, sur notre capacité à créer du lien, à nous exprimer, à revendiquer, à être autonome, etc.

Par ailleurs, les collectivités de plus de 30 000 habitant.e.s ont l'obligation de produire un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Cela implique de pouvoir mesurer qui bénéficie de quelles politiques publiques, le cas échéant, revoir nos actions et favoriser un accès égal aux femmes et aux hommes.

L'Observatoire des familles traite les données issues du logiciel Concerto. Il semble ainsi cohérent que l'Observatoire soit le partenaire privilégié pour traiter et transmettre des statistiques sexuées.

Objectifs de l'action

Produire chaque année des statistiques sexuées et les transmettre au secteur Lutte contre toutes les discriminations pour l'actualisation du Rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes.

Modalité de réalisation

Transmission des données sexuées relatives aux activités des familles facturées au quotient familial, soit concernant 21 % de la population ivryenne.

Calendrier : transmission en janvier pour 2018 ; en novembre pour 2019 et 2020.

Evaluation de l'action

Transmission effective aux dates prévues.

Evaluation qualitative de la faisabilité.

2 **3** Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes

Former les équipes des crèches municipales à l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge

Référent.e de l'action

Service Petite enfance

/ Direction des Actions et prestations en direction des familles.

Contexte et description de l'action

Les stéréotypes de sexe se mettent en place dès le plus jeune âge. Prévenir la transmission des inégalités entre les filles et les garçons passe par l'analyse fine de nos représentations et de nos pratiques professionnelles, donc par la formation.

Il s'agira de proposer aux équipes des temps de sensibilisation et de formation à l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge.

Objectifs de l'action

Soutenir les professionnel.le.s dans leurs pratiques en faveur de l'éducation à l'égalité des filles et des garçons.

Modalité de réalisation

L'action pourra être mise en place à compter de 2019.

Evaluation de l'action

Nombre de professionnel.le.s formé.e.s sur l'effectif total des équipes de crèches.

Retours qualitatifs des professionnel.le.s.

Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes **3** **3**

Former les équipes des centres de loisirs à la prévention du sexisme

Référent.e de l'action

Direction de la Scolarité et Accueils de loisirs éducatifs.

Contexte et description de l'action

Le sexisme prend aussi forme dans les contextes de loisirs et de jeux. Comment les professionnel.le.s peuvent-elles.ils le prévenir et utiliser les supports ludiques pour promouvoir l'égalité filles-garçons ?

Il s'agira de proposer aux équipes des temps de formation afin qu'elles puissent comprendre comment le sexisme se met en place et comment il est possible de le prévenir et de réagir lorsqu'il se manifeste.

Objectifs de l'action

L'action a pour but d'apporter aux professionnel.le.s des outils pour prévenir, repérer et réagir face aux stéréotypes et comportements sexistes ; permettre aux équipes de promouvoir l'égalité filles-garçons dans la construction de leurs projets.

Modalité de réalisation

L'action pourra être mise en place au troisième trimestre 2018.

Evaluation de l'action

Nombre de professionnel.le.s formé.e.s sur l'effectif total des équipes des centres.

Retours qualitatifs des professionnel.le.s.

4 **3** Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes

Prévenir les violences sexistes et sexuelles auprès des jeunes dans les collèges

Référent.e de l'action

Direction de la Jeunesse.

Contexte et description de l'action

La Direction de la Jeunesse propose aux collèges des interventions autour de l'outil « Cet autre que moi », créé par l'association Je, tu, il... L'outil permet d'aborder des sujets tels que les sentiments amoureux, la sexualité, et les violences sous leurs différentes formes (physiques, psychologiques, sexuelles).

Les séances sont composées d'un temps de projection d'un court métrage puis d'un temps de débat pour rebondir sur le scénario. L'intervenant encadre les échanges mais favorise un maximum l'auto-régulation du groupe en les sollicitant sur les opinions des un.e.s et des autres.

Objectifs de l'action

Libérer la parole sur des sujets difficiles à aborder avec les adultes de son entourage. Permettre des échanges sur les situations vécues, favoriser l'expression de ses ressentis. Créer un climat serein et bienveillant pour aborder des questions qui les concernent. Travailler sur l'empathie et le respect de l'altérité, promouvoir des rapports plus égalitaires à l'âge où les relations se structurent de façon plus genrée. Créer du débat et favoriser la prise de parole en situation de mixité. Prévenir les violences dues aux stéréotypes de genre, prévenir les situations de détresse. Prévenir les violences sexuelles, sensibiliser à l'importance de la notion de consentement.

Modalités de réalisation

Formation des animateurs.trices.

Travail partenarial de préparation avec les infirmières des collèges et le club de prévention Espoir.

Co-animation avec les professionnel.le.s pré-cité.e.s.

Evaluation de l'action

Questionnaire distribué à chaque élève.

Retours avec les jeunes qui fréquentent les structures jeunesse.

Retours des élèves avec les adultes du collège.

Nombre de jeunes rencontrés.

Amélioration des relations filles/garçons dans le collège.

Amélioration des relations filles/garçons sur les antennes jeunesse.

Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes

3⁵

Prévenir les violences sexistes et sexuelles auprès des jeunes dans les antennes jeunesse

Référent.e de l'action

Direction de la Jeunesse.

Contexte et description de l'action

Les antennes jeunesse proposent lors de chaque vacances scolaires de façon hebdomadaire des temps de débats intitulés « On en parle ou pas ? ». Ces moments ont pour but d'aborder différents sujets et notamment les questions d'égalité filles-garçons et de vie affective et sexuelle. Les animateurs.trices utilisent un outil ludique pour créer le débat en faisant tirer, dans un chapeau, une situation que le.la jeune doit lire. Le groupe fait alors le choix de répondre et de mettre la situation en questionnement.

Objectifs de l'action

Libérer la parole sur des sujets difficiles à aborder avec les adultes de son entourage. Permettre des échanges sur les situations vécues.

Favoriser l'expression de ses ressentis.

Créer un climat serein et bienveillant pour aborder des questions qui les concernent.

Travailler sur l'empathie et le respect de l'altérité.

Promouvoir des rapports plus égalitaires à l'âge où les relations se structurent de façon plus genrée.

Créer du débat et favoriser la prise de parole en situation de mixité.

Prévenir les violences dues aux stéréotypes de genre.

Modalité de réalisation

Une séance par temps de vacances scolaires.

2 ou 3 animateurs.trices pour animer et accompagner les échanges.

Un travail de préparation auprès des professionnel.le.s pour animer ces débats.

Un travail de mobilisation auprès des jeunes pour leur donner envie de participer.

Evaluation de l'action

Nombre de jeunes participant aux séances.

Satisfaction des jeunes.

Qualité des échanges.

Demande de réitération de l'action.

Amélioration des rapports filles/garçons sur les structures.

6 3 Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes

Diffuser la culture de la médiation dans les collèges

Référent.e de l'action

Service Prévention Médiation Tranquillité publique
/ Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne.

Contexte et description de l'action

La culture de la médiation fournit des outils pour prévenir les comportements violents, qu'ils soient sexistes, racistes, homophobes ou quel qu'en soit le moteur. Les mots et actes violents sont quotidiens et banalisés, notamment chez les plus jeunes. Il nous incombe de les accompagner pour qu'elles et ils acquièrent des réflexions et méthodes pour s'exprimer sans violence.

L'action se déroule sous la forme d'ateliers interactifs et ludiques. Les enfants analysent des images, des vidéos, leurs mises en scènes, leurs ressentis.

Objectifs de l'action

Transmettre des réflexions et outils pour s'exprimer de façon pacifique et respectueuse, accepter les particularités de chacun.e, être capable de bien vivre en collectif.

Modalité de réalisation

Les équipes de médiation interviennent dans les collèges tous les ans, à raison de 3 modules par classe.

Evaluation de l'action

Le questionnaire est remis en fin de séance aux élèves, des échanges réguliers ont lieu avec les équipes éducatives, les jeunes sont suivis indirectement sur le terrain par les partenaires (Club Espoir, Direction de la Jeunesse, Maisons municipales de quartier) qui font des retours réguliers.

NB : Cette action est intégrée à la *Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance*, fiche action n°8, page 20.

Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes **3**⁷

Promouvoir un espace public non sexiste

Référent.e de l'action

Service Prévention médiation tranquillité publique
/ Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne.

Contexte et description de l'action

Si l'espace public appartient à toutes et tous, les usages des femmes et des hommes sont très différents. La tendance est à l'occupation de l'espace par les hommes, alors que les femmes « s'occupent ». Elles marchent sans s'arrêter, pour amener les enfants d'un lieu à un autre, les faire jouer, faire les courses, etc. Elles vont jusqu'à élaborer des stratégies d'évitement selon les lieux et l'heure du jour ou de la nuit.

Il s'agit donc d'encourager l'appropriation de l'espace public par toutes et tous, en explorant les espaces en groupe, afin de réfléchir sur les ressentis et d'identifier les lieux problématiques.

Objectifs de l'action

L'action vise à augmenter le sentiment d'appropriation de l'espace public et à identifier les lieux problématiques par des marches « sensibles » en groupes.

Modalité de réalisation

Une marche sera organisée par quartier, accompagnée par l'association « Genre et Ville ».

Evaluation de l'action

Nombre de marcheur.euse.s et retours qualitatifs (sentiment de sécurité, de légitimité dans l'espace public, sentiment de confiance en soi, partage de ses observations et idées).

8 **3 Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes**

Soutenir le réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

Référent.e de l'action

Secteur Lutte contre toutes les Discriminations
/ Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne.

Contexte et description de l'action

Le territoire ivryen bénéficie depuis 2009 du travail du réseau local de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Ce réseau est constitué de professionnel.le.s de terrain régulièrement sollicités par des victimes de violences. Ces professionnel.le.s sont issu.e.s des domaines de la santé, du social, de la police, de la justice... L'animation, portée par la Ville et le Département, et la coordination du réseau permettent de développer une expertise et d'accompagner les victimes au plus près de leurs demandes.

Objectifs de l'action.

Permettre au réseau de diffuser son expertise auprès de l'ensemble des professionnel.le.s de terrain afin qu'ils/elles soient capables de repérer, d'informer et d'orienter les victimes.

Développer une connaissance fine de la problématique sur le territoire pour apporter les réponses adéquates.

Développer les partenariats nécessaires à l'accompagnement des victimes.

Soutenir les professionnel.le.s en situation d'accompagnement des victimes.

Améliorer l'accompagnement des victimes.

Modalité de réalisation

La Ville organise et coordonne le réseau grâce à des réunions toutes les 4 à 6 semaines.

Evaluation de l'action

Retour qualitatif des participant.e.s au réseau.

Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes **3**⁹

Proposer une rencontre annuelle sur l'information et l'orientation des victimes de violences conjugales

Référent.e de l'action

Réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales / Ville d'Ivry-sur-Seine et Conseil départemental du Val-de-Marne.

Contexte et description de l'action

Depuis 2009, des professionnel.le.s de terrain se sont réuni.e.s pour améliorer l'accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Ils ont ainsi constitué le Réseau ivryen de lutte contre les violences, animé par la Ville et le Département. Ce réseau se réunit toutes les six semaines, monte des actions ponctuelles, des formations, construit des outils, etc. Il est nécessaire que ce travail se poursuive. En effet, de nombreux.se.s professionnel.le.s ont encore besoin d'être formé.e.s à ces questions afin d'accompagner au mieux les personnes qui en formulent la demande. Enfin, la sensibilisation du grand public doit également continuer.

L'action consiste en l'animation d'une session annuelle en grand format, à destination des professionnel.le.s, proposée par le Réseau.

Cette action pourra s'inscrire dans le cadre de la journée du « 25 novembre » (journée de lutte contre les violences faites aux femmes).

Objectifs de l'action

L'action aura pour but de sensibiliser les professionnel.le.s à ce que sont ces violences, à leur repérage, à l'information et à l'orientation des victimes.

Modalité de réalisation

Préparation dans le cadre du Réseau, par un groupe de volontaire. Coordination par la Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne..

Evaluation de l'action

Tenue de l'action, nombre de participant.e.s, distribution, recueil et analyse d'un questionnaire qualitatif.

10 **3 Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes**

Soutenir les victimes de violences conjugales et intrafamiliales par un dispositif de « bons de taxi »

Référent.e de l'action

Secteur Lutte contre toutes les discriminations
/ Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne.

Contexte et description de l'action

Suite aux éléments de diagnostic (1 femme sur 4 serait victime de violences à un moment dans sa vie*), il s'agit de mettre en place un dispositif de mobilité pour les femmes vers les structures accompagnantes. Ce dernier pourra s'adresser aux hommes le cas échéant.

Au regard des informations récoltées auprès de collectivités ayant mis en place ce type de dispositif, au moins une femme par mois est freinée dans son parcours de sortie des violences pour des raisons de mobilité (source : Observatoire des violences envers les femmes - Seine-Saint-Denis).

Objectifs de l'action

L'action a pour objectifs de permettre aux femmes et à leur(s) enfant(s) de se rendre aux différents rendez-vous (Unités Médico-Judiciaires, médecins, suivi social, etc.) permettant la sortie des violences, d'être autonomes dans leurs démarches en favorisant leur mobilité, de soutenir la sortie des violences et d'améliorer la prise en charge globale des victimes.

Modalité de réalisation

Le dispositif ivryen sera construit avec les professionnel.le.s du réseau local de lutte contre les violences (Centre Municipal de Santé, Centre Médico Psycho-Pédagogique, police, Espace Municipal de Médiation et d'Accès au Droit, CCAS, Espace départemental des Solidarités, Tremplin 94 SOS femmes, etc.) afin que ses différents membres puissent délivrer des « bons de taxis » et coordonner leur utilisation.

Il conviendra de trouver la société de taxis partenaire du projet qui sera sensibilisée en amont sur la problématique des violences conjugales et intrafamiliales.

Evaluation de l'action

Indicateurs quantitatifs : nombre de bons délivrés, rapport entre le nombre de bons délivrés et le nombre de trajets effectués.

Bilan qualitatif des partenaires sur l'impact du dispositif en termes de soutien institutionnel ressenti par les victimes dans leur parcours.

* Colloque « *Violences sexistes et sexuelles : conséquences sur la santé psychologique* »
Centre Hubertine Auclert - Région Île-de-France, octobre 2017.

Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes **3**¹¹

Elaborer l'état des lieux des besoins d'hébergement et de logement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales

Référent.e de l'action

Réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales / Ville d'Ivry-sur-Seine et Conseil départemental du Val-de-Marne.

Contexte et description de l'action

Pour sortir des situations de violences conjugales et intrafamiliales, les victimes ont besoin de pouvoir compter sur des lieux d'hébergement puis sur un logement pérenne.

Les solutions d'hébergement proposées aujourd'hui sont insuffisantes et contraignent souvent les personnes à s'éloigner de leur commune, de leur lieu de travail, du lieu de scolarisation des enfants... Cette inadaptation des réponses a pour conséquence de renforcer l'isolement voire de favoriser le retour des victimes auprès du conjoint violent.

Il s'agit dans un premier temps de produire un état des lieux précis du nombre d'Ivryennes potentiellement demandeuses d'hébergement et de logement du fait d'une situation de violences conjugales.

Objectifs de l'action

Connaître le nombre d'Ivryen.ne.s potentiellement demandeur.ses afin formuler des propositions pour faciliter l'hébergement et le logement.

Modalité de réalisation

Etat des lieux à réaliser en partenariat avec le service Habitat.

Evaluation de l'action

Production d'un diagnostic présenté aux élu.e.s.

1 **4 Promouvoir l'égalité dans l'accès aux loisirs et à la culture**

Organiser une rencontre professionnelle sur l'égalité et la mixité dans les loisirs et la culture

Référent.e de l'action

Secteur Lutte contre toutes les discriminations
/ Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne.

Contexte et description de l'action

Lors des temps de concertation pour la construction de ce Plan, de nombreuses Ivrயennnes se sont exprimées sur leur souhait de voir les activités de loisirs et de culture aller vers davantage de mixité.

Il s'agira dans un premier temps d'organiser une rencontre publique pour faire avancer la réflexion au sein des services et des structures partenaires.

Objectifs de l'action

Permettre aux professionnel.le.s des loisirs, des sports, de la culture d'intégrer les enjeux de mixité et d'égalité.

Faire progresser la mixité et l'égalité dans les activités proposées aux habitant.e.s.

Modalité de réalisation

Coordination et proposition de contenus par le secteur Lutte contre toutes les discriminations.

Evaluation de l'action

Tenue de la rencontre, retours qualitatifs des services, progression de la mixité dans les activités.

Promouvoir l'égalité dans l'accès aux loisirs et à la culture **4**²

Développer la sélection d'ouvrages et supports antisexistes des Médiathèques

Référent.e de l'action

Les Médiathèques / Direction de la Culture.

Contexte et description de l'action

Les Médiathèques travaillent depuis plusieurs années sur la promotion de l'égalité filles-garçons. Elles proposent de poursuivre cet engagement par une sélection de supports allant de la petite enfance à l'adolescence.

Objectifs de l'action

Valoriser les fonds déjà acquis et les enrichir.

Diffuser la culture de l'égalité et déconstruire les stéréotypes dès le plus jeune âge.

Modalité de réalisation

Elaboration d'une sélection par les médiathèques, avec le soutien du secteur Lutte contre toutes les discriminations.

Evaluation de l'action

Réalisation de la bibliographie et acquisition des ouvrages.

3 4 Promouvoir l'égalité dans l'accès aux loisirs et à la culture

Créer une « Malle Égalité »

Référent.e de l'action

Les Médiathèques / Direction de la Culture.

Contexte et description de l'action

Sur la base de la sélection des supports valorisant l'égalité filles-garçons, il s'agira d'identifier une série d'ouvrages destinés aux publics de la petite enfance et enfance. Cette malle sera utilisée lors des lectures en crèches, en PMI, et pourra être présentée aux centres de loisirs (fiche action 3.3).

Objectifs de l'action

Promouvoir l'égalité filles-garçons auprès des enfants, des familles et des professionnel.le.s de l'enfance.

Modalité de réalisation

Elaboration d'une liste de documents constituant la malle et d'une procédure d'emprunt.

Acquisition des documents avec le soutien du secteur Lutte contre toutes les discriminations.

Présentation de l'outil aux partenaires : PMI (protection maternelle infantile), crèches, Centre de ressources *Petit Robespierre*.

Evaluation de l'action

Fréquence d'emprunt et retours qualitatifs.

Promouvoir l'égalité dans l'accès aux loisirs et à la culture **4**⁴

Favoriser la fréquentation des équipements culturels par les jeunes parents

Référent.e de l'action

Les Médiathèques / Direction de la Culture.

Partenaires : direction des Bâtiments communaux.

Contexte et description de l'action

L'accès des parents de très jeunes enfants aux espaces sociaux et culturels est facilité par la présence d'installations appropriées.

Il s'agira d'équiper la médiathèque du Centre-ville d'un espace de change pour les très jeunes enfants.

Objectifs de l'action

Encourager la fréquentation de la médiathèque du Centre-ville par les parents de très jeunes enfants et diminuer leur isolement.

Modalité de réalisation

Formulation du besoin auprès de la direction des Bâtiments communaux.

Evaluation de l'action

Installation du matériel de change et information des usager.e.s de la médiathèque du Centre-ville.

5 **4 Promouvoir l'égalité dans l'accès aux loisirs et à la culture**

Proposer un créneau de cinéma adapté aux parents de très jeunes enfants

Référent.e de l'action

Cinéma Le Luxy / Direction de la Culture.

Partenaire : direction des Bâtiments communaux.

Contexte et description de l'action

Le cinéma municipal Le Luxy proposera chaque mois un créneau et des conditions adaptés pour que les adultes accompagnés de très jeunes enfants puissent accéder à la programmation cinématographique.

Objectifs de l'action

Par cette action, il s'agit de lutter contre l'isolement des parents de très jeunes enfants, en particulier durant la période du congé de maternité, et de s'adapter aux conditions nécessaires pour qu'elles et ils accèdent à l'espace social et culturel.

Modalité de réalisation

Acquisition et installation d'une table à langer, acquisition d'un tapis adapté, réglages lumières et son.

Programmation des séances à compter de septembre 2018.

Evaluation de l'action

Acquisition des installations et inscription des créneaux aux programmes du cinéma. Retours quantitatifs et qualitatifs des usager.e.s.

Lutter contre les inégalités dans la sphère familiale

5 1

Valoriser le partage des tâches et la place des pères dans les supports d'information et de communication

Référent.e de l'action

Direction de la Communication.

Contexte et description de l'action

Malgré la progression de la participation des hommes aux tâches familiales et domestiques, les femmes continuent d'en réaliser 70 %. Sur une année, l'écart d'implication équivaut à 21 jours travaillés par les femmes pour prendre soin de leur famille*.

Le partage ou non du temps a des implications majeures sur la possibilité de s'investir dans une vie sociale, citoyenne, militante, professionnelle. Par ailleurs, pour les pères qui prennent en charge leur part de la vie familiale et domestique, voire qui en prennent plus, cet investissement peut représenter un risque professionnel et reste une activité dévalorisée.

Objectifs de l'action

Nous veillerons à représenter les familles et les parents dans leur diversité ainsi que dans des pratiques non stéréotypées, afin de participer à l'évolution des normes sociales.

Modalité de réalisation

Temps de travail préalable avec le service ; choix des illustrations lors de la création de documents et de la rédaction d'articles.

Evaluation de l'action

Retours qualitatifs du service après le temps de travail ; analyse des images tous les six mois, avec le secteur Lutte contre toutes les discriminations.

* *Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolution en 25 ans ?*, C. Champagne, A. Pailhé et A. Solaz, in *Economie et Statistique* n°478-479-480, 2015.

2 **5 Lutter contre les inégalités dans la sphère familiale**

Animer des groupes de parole sur le partage des tâches familiales et domestiques

Référent.e de l'action

Maison municipale de quartier Centre-ville - Gagarine
/ Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne.

Contexte et description de l'action

La répartition du partage des tâches familiales et domestiques demeure très inégalitaire.

Par cette action, la Maison municipale de quartier Centre-ville - Gagarine propose de poursuivre le travail de concertation engagé avec les habitantes sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes, et de travailler spécifiquement sur les inégalités dans la sphère familiale. Ce thème a très souvent été abordé. Les groupes se réuniront mensuellement pendant plusieurs mois à partir du printemps 2018 à l'Espace Gérard-Philippe.

Objectifs de l'action

Favoriser l'expression des femmes sur la question des inégalités dans le partage des tâches familiales et domestiques.

Accompagner le groupe vers la création d'un outil proposant aux pères et aux conjoints des pistes pour trouver leur place dans ce domaine.

Modalité de réalisation

Organisation de réunions mensuelles.

Animation par la Maison municipale de quartier Centre-ville - Gagarine et le secteur Lutte contre toutes les discriminations.

Accompagnement créatif en fin de projet si besoin.

Evaluation de l'action

Tenue des groupes, nombre de participantes, retours qualitatifs, production de l'outil, diffusion.

Lutter contre les inégalités dans la sphère familiale

5 ³



Proposer aux jeunes mères un espace de parole et de soutien

Référent.e de l'action

Maison municipale de quartier Ivry-Port
/ Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne.

Contexte et description de l'action

De nombreuses habitantes se sont exprimées sur l'isolement qui touchent les femmes dans la période de l'après naissance. C'est une difficulté majeure observée nationalement mais encore peu traitée. Pourtant, le manque de soutien pendant cette période est un facteur de stress important pour les femmes nouvellement mère.

Objectifs de l'action

Soutenir les femmes après leur accouchement, leur permettre de s'exprimer sur leur vécu et leurs ressentis dans tous les domaines, de renforcer leur bien être.

Modalité de réalisation

Préparation et mise en œuvre du projet avec une sage-femme.

Evaluation de l'action

Retours qualitatifs des femmes.

1 **6 Lutter contre les discriminations multiples**

Identifier un réseau de soutien aux droits des résident.e.s étranger.e.s

Référent.e de l'action

Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne.

Contexte et description de l'action

Les partenaires associatifs et les services municipaux accueillant des publics mettent en évidence la difficulté pour les personnes étrangères résidant à Ivry de connaître leurs droits et d'y accéder. En ce qui concerne les acteurs et actrices de terrain, rares sont celles et ceux qui en maîtrisent tous les aspects et qui sont en capacité de répondre aux demandes croissantes.

Cette action consiste à réunir les partenaires spécialistes des droits des résident.e.s étranger.e.s, locaux et au-delà, afin de faire le bilan des difficultés et des préconisations.

Objectifs de l'action

Connaître les partenaires spécialistes des droits des résident.e.s étranger.e.s.

Améliorer l'information et l'orientation des résident.e.s étranger.e.s quant à leurs droits.

Modalité de réalisation

Identification et contact des partenaires au premier semestre 2018.

Evaluation de l'action

Réunion effective des partenaires.

Organiser des actions collectives d'information sur les droits des femmes et des familles

Référent.e de l'action

Maison municipale de quartier Centre-ville - Gagarine
/ Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne.

Contexte et description de l'action

Les habitant.e.s se sont longuement exprimé.e.s sur leurs besoins de mieux connaître leurs droits en tant que femme et en tant que mère. Lorsque les parents vivent ensemble, lorsqu'ils se séparent, quels sont les droits et les devoirs de chacun.e ? Qui peut prendre les décisions pour les enfants ? Quand doivent-elles être prises par les deux parents ?

Objectifs de l'action

Favoriser l'accès aux droits et la connaissance des interlocuteurs.trices.

Modalité de réalisation

Construction du projet et recherche des partenaires en partenariat avec l'Action sociale. Organisation d'une première action collective au second semestre 2018.

Evaluation de l'action

Tenue de l'action. Retours qualitatifs des participant.e.s. Nombre de participant.e.s.

1 7 Promouvoir l'égalité professionnelle

Féminiser les fonctions sur les supports internes et externes utilisés par l'administration

Référent.e de l'action

Direction générale de la Ville d'Ivry-sur-Seine.

Contexte et description de l'action

Le Haut conseil à l'égalité* recommande d'accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions au féminin et au masculin. Il s'agit par exemple, pour une offre d'emploi, de privilégier « Chargé.e de mission » plutôt que « Chargé (h/f) », « Directeur.rice » plutôt que « Directeur (h/f) », etc.

L'action consiste à adopter une écriture épiciène pour les noms de métiers, titres, fonctions, sur ses supports internes et externes.

Objectifs de l'action

Permettre aux femmes et aux hommes de s'identifier dans tout l'éventail des fonctions et métiers, et affirmer ainsi l'attachement de la collectivité à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la sphère professionnelle.

Modalité de réalisation

Rédaction et diffusion d'une note de la Direction générale à l'attention de tous les services.

Evaluation de l'action

Diffusion de la note pré-citée.

Adoption d'une écriture épiciène pour les noms de métiers et fonctions.

* Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, *Pour une communication publique sans stéréotypes de sexe. Guide pratique*, La documentation Française, Paris, 2016.

Prévenir le sexisme au travail

Référent.e de l'action

Direction générale de la Ville d'Ivry-sur-Seine.

Contexte et description de l'action

L'article 20 de la loi n°2015-994 du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi a inséré un nouvel article L. 1142-2-1 dans le code du travail relatif à l'interdiction de tout « agissement sexiste ». Cette disposition est issue de la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations qui interdit « tout agissement lié à un motif de discrimination ».

Dans le cadre de la construction du Plan d'action, les agents ont été invités à s'exprimer sur les domaines prioritaires pour plus d'égalité professionnelle. Celui de la lutte contre le sexisme au travail est le sujet qu'elles et ils jugent prioritaire.

Ainsi, la collectivité organisera un travail de sensibilisation et de prévention en direction de l'ensemble de l'administration.

Objectifs de l'action

Identifier et prévenir les comportements sexistes.

Modalité de réalisation

Mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de prévention.

Evaluation de l'action

Tenue des actions. Retours qualitatifs des agents.

3 7 Promouvoir l'égalité professionnelle

Former les agents aux enjeux de l'égalité professionnelle

Référent.e de l'action

Direction générale de la Ville d'Ivry-sur-Seine.

Contexte et description de l'action

Malgré les avancées, des situations d'inégalités professionnelles demeurent.

Pour avancer dans le domaine de l'égalité professionnelle, il est nécessaire de comprendre comment ces inégalités se mettent en place, les impacts qu'elles ont, et de connaître les leviers d'action.

Objectifs de l'action

Diffuser la culture de l'égalité professionnelle au sein de l'ensemble de l'administration.

Modalité de réalisation

Organisation d'une séance de sensibilisation des cadres.

Evaluation de l'action

Tenue de la séance et retours qualitatifs.

Plaquette éditée par la **direction
de la Démocratie et de l'Action citoyenne**
et la **direction de la Communication**

MARS 2018



